



# Glaire et la Presqu'île

Février 2015

Flash-info n°  
Imprimé par nos soins

# 87

de la Commune de **Glaire**



## Edito du maire

Après le traditionnel loto organisé par l'Association Savoir et Détente et le club de football (l'A.S. Glaire), la municipalité et le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social) ont organisé, le 28 février dernier, le premier goûter pour les Anciens. Ces quelques instants de convivialité ont été très appréciés par tous les invités, c'est pourquoi nous souhaitons pérenniser cette petite fête qui marque la fin des festivités hivernales dans nos salles communales.

La municipalité prépare dès à présent les activités de printemps, en ayant décidé lors du dernier conseil municipal, de faire installer par les employés, des clôtures et portiques pour délimiter les jardins communaux situés près du terrain de tennis extérieur. J'en profite pour vous informer qu'il reste quelques parcelles disponibles (dont le tarif pour la location annuelle en 2014 était de 20 €).

Bonne lecture à tous  
André GODIN

## Après-midi musical pour les aînés de la Commune

**A** l'initiative de la commission animation, en collaboration active avec le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), Joël Bougeard est venu animer l'après-midi du 28 février à la salle Raymond Gourdin. Une première réussie pour

la nouvelle municipalité qui souhaite privilégier le lien intergénérationnel à travers ce type d'organisation offerte à nos anciens, heureux de se retrouver après un hiver toujours trop long.

Suite page 4



André Godin était présent, comme à son habitude, pour participer à l'animation mise en place et saluer les participants.

## Elections départementales : Mode d'emploi

Les 22 et 29 mars prochain, vous allez élire vos représentants au Conseil Général des Ardennes. Celui-ci était composé, depuis 1800, de 37 cantons. Ils ne seront plus que 19 à la prochaine mandature.

Suite page 2



# Elections départementales : Mode d'emploi

Créés pour la première fois sous la Révolution française par un décret du 22 septembre 1789, les cantons avaient pour objectif d'être le territoire d'une brigade de gendarmerie et d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'être la circonscription d'un centre de collecte des impôts.

En 1800, les cantons sont regroupés sous des arrondissements et prennent la forme qu'on leur connaît jusqu'à aujourd'hui.

Dans les Ardennes, il existait ainsi 37 cantons. Parmi ceux-ci, le chef lieu, Omont, fut d'ailleurs le plus petit de France pendant des dizaines d'années.

Au lendemain du 29 mars 2015, il n'existera plus que 19 cantons sur notre département soit 18 de moins.

Toutefois, la principale nouveauté résidera dans l'élection d'un binôme en lieu et place d'un candidat unique.

38 conseillers départementaux remplaceront donc les 37 conseillers généraux.

Le conseiller général sortant de notre canton est Madame Rachel Louis.

Plus particulièrement sur notre canton de Sedan nord (Sedan 2), la commune de Saint-Menges a été ajoutée au périmètre actuel.

Rappelons également pour terminer que les binômes sont indivisibles et que seuls les bulletins sans rature ni mention seront validés.

## Ce qu'il faut savoir

### Périmètre du canton de Sedan Nord (Sedan 2)

Il regroupe les communes : La Chapelle, Fleigneux, Floing, Glaire, Givonne, Illy et Saint-Menges (\*) ainsi que la partie sedanaise regroupant principalement le centre ville et les hauteurs du Fond de Givonne jusqu'à Floing.

### Deux bureaux de vote sur la Commune (8h / 18h)

- Le bureau de vote de Glaire (électeurs de Glaire et Villette)
- Le bureau de vote de Iges (électeurs de Iges)

### Liste des binômes candidats (+ remplaçants)

- 1 Jonathan JOFRIN** (remplaçant : Pascal BOIZET)  
**Thérèse LUKAS** (remplaçante : Marie-Yvonne VALERY)  
PCF
- 2 André GODIN** (remplaçant : Louis REINBOLD)  
**Rachelle LOUIS** (remplaçante : Marie-Ange FAÏEFF)  
DVG
- 3 Amandine BLOMME** (remplaçante : Lorraine LEFEBVRE)  
**Rémy ZWEIFEL** (remplaçant : Pascal PONCIN)  
FN
- 4 Anne DUMAY** (remplaçante : Stéphanie WAGNER)  
**Thierry MALJEAN** (remplaçant : Mathieu BROUSSE)  
DVD

### Déroulement du scrutin

Au premier tour, dimanche 22 mars, vous pourrez voter pour un binôme. Pour être élu au premier tour, il leur faudra atteindre 50% des suffrages exprimés + 1 voix et au moins 25% des électeurs inscrits.

Si personne ne répond à ces critères, le second tour se déroulera le 29 mars.

Seront qualifiés automatiquement au second tour, les binômes ayant atteint 12.5 % des électeurs inscrits ou, à défaut, seront retenus les deux premiers binômes du premier tour.

Au second tour, sera élu le binôme ayant obtenu le plus de suffrages.

(\*) Jusqu'à présent, Saint-Menges faisait partie du Canton « Sedan-Ouest »

## Campagne d'inscription rentrée scolaire 2015/2016

En prévision de la rentrée scolaire 2015/2016, les familles, dont les enfants sont en âge d'être scolarisés, peuvent se rapprocher dès à présent de Madame CLOUTIER, directrice de l'école.

# Solidarité inter générationnelle

Pour une première, ce fut une réussite. Avec une quarantaine de participants, Frédéric Gilleron et Daniel Guy, respectivement adjoint en charge de l'animation communale et adjoint en charge du C.C.A.S., ainsi que les membres de leurs commissions pouvaient être satisfaits.

Sans oublier les colis proposés régulièrement à nos anciens, la nouvelle équipe municipale a souhaité également proposer une animation musicale, prétexte à se retrouver entre anciens de la commune.

Avec le concours du « Bal à Jojo » et son orgue de barbarie, agrémenté de cidre ardennais, de café, d'un bon gâteau et galettes, cet après-midi s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur.

C'est avec plaisir que les uns, élus et membres du C.C.A.S., ont offert une rose ou des chocolats, que les autres, sourires aux lèvres, ainés, époux et épouses, ont reçu ces modestes présents, signes de la joie de cette première initiative qui en appellent de nouvelles.



Retour en images sur ce bel après-midi dansant.

## Loto hivernal : une animation bienvenue

**A**lors que les derniers frimas hivernaux laissent place aux premiers rayons de soleil printanier, ces quelques lignes sont l'occasion de remercier tous ceux qui œuvrent pour que notre commune reste animée lorsque les journées sont plus courtes et que les occasions de sortir se font plus rares.

Début février, c'est donc avec plaisir que la commune a ouvert les portes du gymnase pour le traditionnel Loto organisé par les associations « Savoir et Détente » et « A.S. Glaire ».

Un peu plus d'une centaine de joueurs a participé dans une ambiance toujours conviviale.



*Le Cercle Sportif Sedanais (C.S.S.) présidé par Pascal Louis, a prêté des tables et chaises pour l'occasion*

## Les Rendez-vous de la Presqu'île

**VENDREDI 13 MARS 2015 - 13H30**

### Marche à Poix-Terron

Départ du parking de la Renaissance  
Contact : Claude Bouret (03 24 27 39 01)

**DIMANCHE 22 MARS 2015 - 8H/18H**

### 1er tour des élections départementales

Bureaux de vote de Glaire et Iges

**SAMEDI 28 MARS 2015 - 20h**

### Sortie de nuit à la Chapelle

Départ du parking de la Renaissance  
Au retour, soirée gaufres !  
Contact : Claude Bouret (03 24 27 39 01)

**DIMANCHE 29 MARS 2015 - 8H/18H**

### 2ème tour des élections départementales

Bureaux de vote de Glaire et Iges

**VENDREDI 10 AVRIL 2015 - 20h**

### Marche à Servion

Départ du parking de la Renaissance  
Contact : Claude Bouret (03 24 27 39 01)

**LUNDI 13 AVRIL 2015 - 20h**

### Conseil municipal

Mairie de Glaire

## Centre aéré 2015

A l'occasion du centre aéré de juillet 2015, toutes les personnes titulaires ou stagiaires BAFA ou d'un diplôme équivalent (CAP petite enfance, etc...) peuvent postuler en tant qu'animateur et les jeunes sans diplôme à partir de 17 ans en tant qu'aide animateur, en adressant une lettre de motivation et un CV en mairie.

**Depuis février 2015,  
retrouvez plus d'infos et de photos sur les reportages du flash info sur :**

**[www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)**